

LES ESPACES DE BIODIVERSITÉ DU TRIÈVES



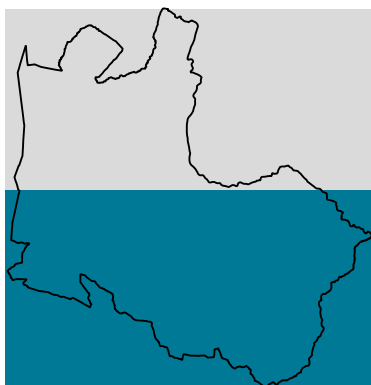
La Trame verte et bleue (TVB)

La Trame verte et bleue est une mesure du Grenelle de l'environnement pour enrayer le déclin de la biodiversité. Outil d'aménagement du territoire, la TVB consiste à préserver et restaurer les continuités écologiques au sein d'un réseau fonctionnel, aussi bien terrestre (trame verte) qu'aquatique (trame bleue). Ces continuités sont constituées de **réservoirs de biodiversité** reliés les uns aux autres par des **corridors écologiques**.

RÉSERVOIRS DE BIODIVERSITÉ ET STATUTS DES ZONAGES CONSTITUANT LA TVB

52 %

DU TERRITOIRE SONT COUVERTS
PAR DES RÉSERVOIRS DE BIODIVERSITÉ
RECONNUS PAR UN STATUT



37 101 ha dont
26 650 ha de sites à statuts multiples



Pelouse
sèche

4 105 ha

Zone naturelle d'intérêt écologique
faunistique et floristique de type 1

23 835 ha
33 sites

Site
de biodiversité
complémentaire
du SCoT
de la GREG

5 650 ha

Natura 2000

12 531 ha
2 sites

Réserve
naturelle
nationale

10 541 ha
1 site

Site classé

2 335 ha 1 site

Espace naturel
sensible

26 ha 5 sites

Réserve biologique
forestière

613 ha 1 site



Les réservoirs de biodiversité

Espaces dans lesquels la biodiversité, rare ou commune, menacée ou non, est la plus riche ou la mieux représentée. Les espèces peuvent y effectuer l'ensemble de leur cycle de vie (alimentation, reproduction, repos).

CORRIDORS ÉCOLOGIQUES



57 (1)

(1) ORDRE DE GRANDEUR.
CERTAINS CORRIDORS
SONT LIMITROPHES.
CORRIDORS ÉCOLOGIQUES
IDENTIFIÉS DANS
LA TRAME VERTE ET BLEUE
DU SCOT DE LA GREG

ZONES HUMIDES



454 ha (2)

DONT 63 %
AU SEIN DES SITES
PATRIMONIAUX

(2) INVENTAIRE DÉPARTEMENTAL
DES ZONES HUMIDES DE L'ISÈRE

TRONÇONS TRAME BLEUE



210 km

SOIT 21 %
DU RÉSEAU
HYDROGRAPHIQUE



Les corridors écologiques

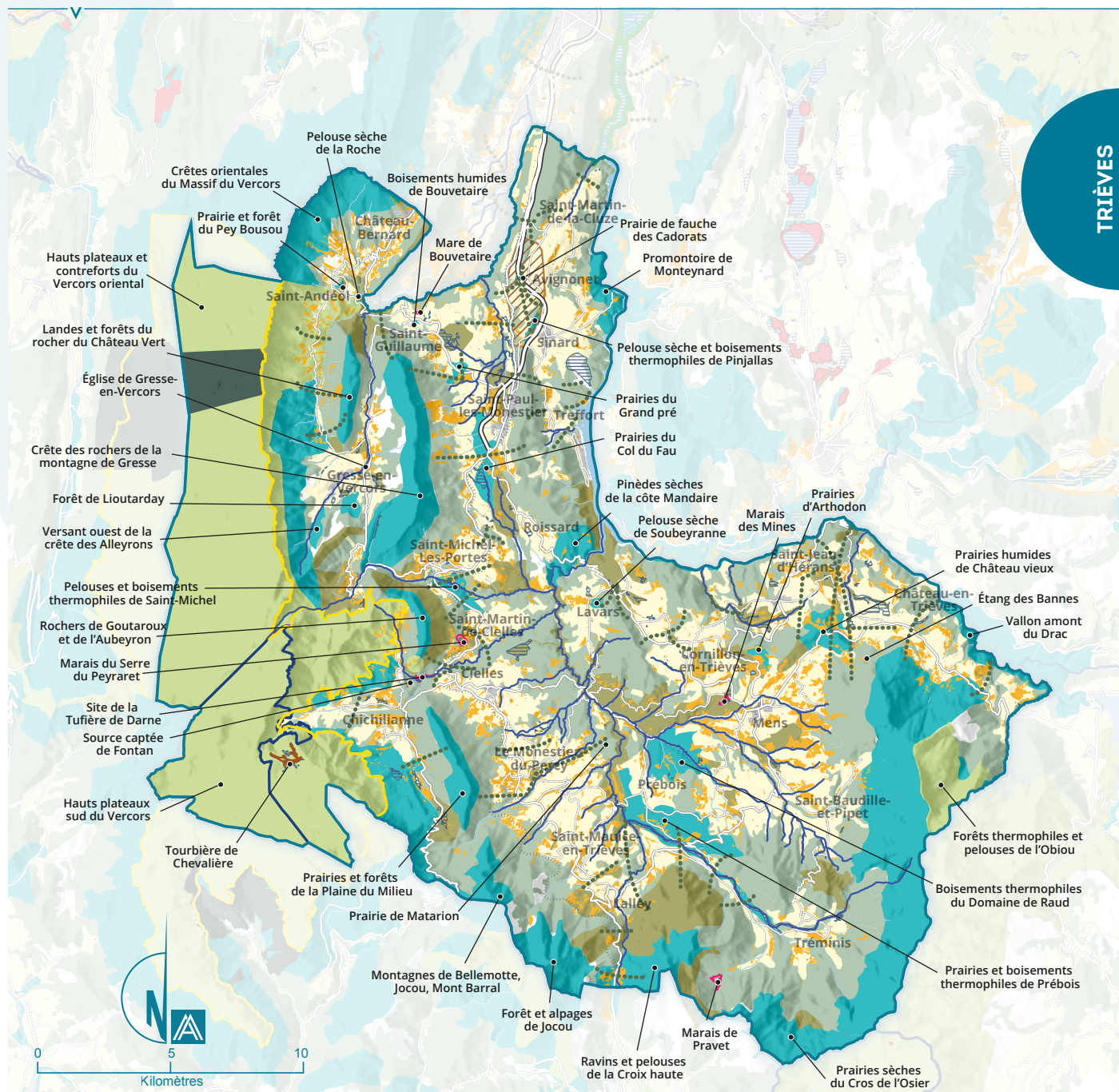
Ils assurent les connexions entre les réservoirs de biodiversité et permettent de ce fait la circulation des flux d'espèces et de gènes vitaux pour la survie des populations et leur évolution.



Tronçons

Partie d'un cours d'eau
d'intérêt pour la biodiversité.

SITES D'INTÉRÊT ÉCOLOGIQUE



1. Protection réglementaire

- Arrêté de protection de biotope (APB)
- Réserve biologique
- Site classé

2. Protection conventionnelle

- Natura 2000

3. Protection par la maîtrise foncière

- Espace naturel sensible (ENS)
- Communal

4. Inventaires de type patrimonial

- Inventaire départemental des pelouses sèches
- Inventaire des tourbières (2001)
- Zone naturelle d'intérêt écologique faunistique et floristique de type 1 (ZNIEFF)
- Inventaire départemental des zones humides

Fond cartographique

- Espace artificialisé
- Espace agricole
- Forêt
- Rivière et plan d'eau
- Autre espace naturel

Éléments complémentaires

- Site de biodiversité complémentaire du SCoT de la GrèG
- Corridor écologique
- Périmètre de projet pour le maintien et la remise en bon état des continuités écologiques
- Tronçon de cours d'eau reconnu comme réservoir de biodiversité

Cette carte n'est pas un document réglementaire. Elle illustre la connaissance actuelle des sites reconnus d'intérêt pour la biodiversité. Les réservoirs de biodiversité, dont les zonages sont détaillés dans cette cartographie, ne sont pas représentés : ils apparaissent par ailleurs dans les documents réglementaires de la Trame verte et bleue.